Nations Unies S/2005/428



Conseil de sécurité

Distr. générale 30 juin 2005

Original: français

Lettre datée du 30 juin 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous rappeler qu'au paragraphe 3 de la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan, le Conseil m'a demandé de nommer, en consultation avec le Comité du Conseil de sécurité créé par la même résolution, pour une période de six mois, quatre personnes ayant les compétences nécessaires pour servir dans le Groupe d'experts concernant le Soudan, conformément au mandat défini dans le même paragraphe.

Je tiens à vous informer que, compte tenu des exigences énoncées dans la résolution, j'ai nommé les quatre personnes suivantes :

M. Gerard P. McHugh (Irlande);

M. Ernst Jan Hogendoorn (Pays-Bas);

M^{me} Sherrone Blake Lobban (Jamaïque);

M. Eustace Mainza (Zambie).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. Annan

05-40774 (F) 010705 010705